

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP (2015)7 Addendum II

Strasbourg, 27 mai 2015

**4^e réunion
Strasbourg, 1^{er}-3 juin 2015**

**DEUXIÈME PLATE-FORME D'ÉCHANGES DU CONSEIL DE
L'EUROPE SUR L'INCIDENCE DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE**

LINZ, AUTRICHE – 4-5 SEPTEMBRE 2015

DOCUMENT D'INFORMATION

**Deuxième plate-forme du Conseil de l'Europe d'échanges
sur l'incidence du numérique sur la culture
« Créativité intelligente, démocratie intelligente », Linz, 4-5 septembre 2015**

Contexte et objectifs

Le Conseil de l'Europe organise en collaboration avec Ars Electronica la deuxième plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture, les ministres européens de la Culture ayant souhaité, lors de leur conférence de 2013, que l'Organisation s'intéresse à cette question d'actualité. La réunion se tiendra dans le cadre du festival Ars Electronica (3-7 septembre) à Linz, en Autriche, les 4 et 5 septembre 2015. Elle a pour titre provisoire : « Créativité intelligente, démocratie intelligente ».

La plate-forme d'échanges vise à étudier comment le numérique peut être au mieux utilisé pour faciliter l'accès et la participation à la culture ainsi que la créativité, en vue de renforcer la participation démocratique. A cette fin, elle recensera et fera mieux connaître les applications numériques innovantes récemment mises en place en Europe afin d'accroître la participation des citoyens aux activités culturelles, en appelant l'attention sur les enseignements tirés de ces expériences et sur les bonnes pratiques acquises et observées. Elle examinera également, dans la mesure du possible, si ces applications ont effectivement stimulé la participation et la créativité et si elles ont réellement touché une plus large tranche de la population et attiré de nouveaux publics.

Ars Electronica, organisation située à Linz, est un institut culturel pionnier dans l'étude des rapports entre art, technologie et société (voir aussi <http://www.aec.at/news/en/>). Cette année, son festival a pour thème « Des habitats pour le XXI^e siècle ». Il procurera une visibilité importante à la plate-forme et suscitera de multiples synergies.

L'événement

Prévue sur une seule journée, la plate-forme commencera le matin par des présentations et un débat animé avec des innovateurs dans les domaines des arts et de la culture numériques, suivis par un échange d'expériences avec les participants.

L'après-midi, des discussions seront organisées – éventuellement en tables rondes – autour des meilleures idées dégagées lors de la séance du matin en vue de libérer la créativité des citoyens et de renforcer la démocratie participative.

Les idées recueillies lors des deux séances seront ensuite rassemblées dans un recueil de bonnes pratiques propres à stimuler la participation et la créativité numériques, qui fera l'objet d'une diffusion et d'une promotion dans les Etats membres.

Participation et inscription

Les participants à cet événement, qui réunira de multiples parties prenantes vu la nature du phénomène numérique, comprendront les membres du CDCPP en tant que décideurs et administrateurs culturels, ainsi que des chercheurs, des artistes et des professionnels de la culture numérique. Il serait souhaitable qu'un grand nombre de membres du CDCPP se mobilisent, afin que la variété des expériences et des perspectives des Etats membres dans ce domaine enrichisse et affine les débats de la plate-forme d'échanges.

Un projet de programme et un formulaire d'inscription seront communiqués à partir de mi-juin aux membres du CDCPP, qui seront invités à confirmer leur participation avant le 6 juillet 2015.

Résultats et suivi

Les résultats de la plate-forme d'échanges, sous la forme d'un recueil de bonnes pratiques propres à stimuler la participation et la créativité numériques, seront soumis au CDCPP et aux autres parties prenantes du secteur de la culture, notamment en vue de l'élaboration éventuelle de lignes directrices du Conseil de l'Europe sur ce sujet.